

NORTIC B2 — La norme obligatoire d'accessibilité web pour l'ensemble de l'État dominicain

Digital Inclusion · Bonne pratique · République dominicaine

Score de qualité : 72/100

Niveau de preuve : Observationnel / avant-après

Résumé

Approuvée en 2016 par l'OPTIC, le CONADIS et l'INDOCAL, la norme NORTIC B2 oblige tous les portails de l'État dominicain à respecter des règles d'accessibilité ; des scores audités, comme le 99,34/100 du CONADIS, montrent une adoption réelle, quoique inégalement divulguée.

Dimensions clés

Dimension	Score
Innovation level	3/5
Sustainability (ongoing)	1/1
Evaluation evidence	1/1
Demonstrated reach	0/1
Documented learning	1/1

Évalué par C-NAPSE

Sources de données

C-NAPSE web research — consulté le 2026-09-13

Oficina Gubernamental de Tecnologías de la Información y Comunicación (OGTIC/OPTIC), with CONADIS and INDOCAL — consulté le 2026-09-13

NORTIC B2:2017 standard text (OGTIC) — consulté le 2026-09-13

IDAC certification announcement — consulté le 2026-09-13

CONADIS 99.34/100 transparency-portal score — consulté le 2026-09-13

Citer — Evidoria. *NORTIC B2 — La norme obligatoire d'accessibilité web pour l'ensemble de l'État dominicain*. ID persistant : f4175871-2d74-435f-aca2-48a5fbc34a86.